

Ballon-Saint Mars / Courceboëufs / Joué-l'Abbé

La Bazoge / La Guierche / Montbizot

Neuville-sur-Sarthe / Saint-Jean-d'Assé

Saint-Pavace / Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Souillé / Soulligné-sous-Ballon / Teillé



N°2 • Décembre 2017

Regard sur... ■ ■ ■ ■ ■

La nouvelle gendarmerie à
Ballon-Saint-Mars



Le cabinet médical
à La Bazoge



Le centre de loisirs à Montbizot



Le mot de la Présidente



Moins d'un an après sa création, Maine Cœur de Sarthe poursuit sa progression et ne cesse de se structurer, s'organiser, se développer pour défendre une ambition commune :

- Celle **d'un projet cohérent, durable et partagé** pour le territoire.
- Celle, aussi, **d'un service public de qualité, d'équité et de proximité** pour ses habitants.

Retenons, à ce titre, deux événements importants ces derniers mois :

Sur le champ partenarial, la signature avec l'État du **contrat de ruralité**, le 2^{ème} en Sarthe, le 10 juillet 2017, a largement mobilisé équipes et élus. Ce contrat sera opérationnel pour la période 2017/2020. Il recense 38 projets, dont 7 déjà retenus pour 2017, mobilisant un accompagnement financier complémentaire de l'Etat de 85 000 € pour cette même année.



Au cœur de notre Communauté, **saluons en 2017 l'indéniable dynamisme du développement économique** avec le succès confirmé de toutes nos zones d'activité à Joué l'Abbé, La Bazoge, Neuville et Montbizot.

L'économie est la sève d'un territoire. Elle est source d'emplois et de ressources de ses habitants. Elle contribue à la création de services et d'équipements à disposition de tous. Elle témoigne du dynamisme et de la vitalité de notre communauté à travers ses entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs et tous ceux dont le travail contribue à son essor.

C'est **une mission majeure** de notre Communauté de communes que de la soutenir et de la développer.

Ce sera un des axes de notre projet de territoire : **ENTREPRENDRE** mais aussi **HABITER**, qui déclinera les services aux habitants. Les actions attendues en direction de la petite enfance et les accueils de loisirs seront d'ailleurs mises en œuvre très prochainement.

Ce projet de territoire vient d'être validé par le Conseil communautaire pour une présentation détaillée au cours de l'année 2018.

Défendre un projet de territoire, c'est aussi aller plus loin dans **la coopération intercommunale** : créer une culture commune, trouver des synergies nouvelles, mettre en commun nos ressources, nos énergies et nos talents. En un mot, **mutualiser**. C'est là le fondement même et la raison d'être de notre Communauté de communes. C'est investir pour renforcer le territoire et le bassin de vie qu'il représente.

C'est préparer demain, notre avenir et celui de nos enfants. L'enjeu est de taille.

Et pour relever ce défi, l'ensemble des élus de Maine Cœur de Sarthe se mobilisent chaque jour. Je suis heureuse de mener ce mandat aux côtés de ces hommes et de ces femmes qui, à travers **leurs actions et leur engagement** donnent du sens à la « chose publique » et à l'intérêt général.

Je suis fière de défendre avec eux **les atouts de notre Communauté et les valeurs qui nous animent.**

En leur nom et avec eux, en cette période de fin d'année, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Véronique CANTIN,
Présidente de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe

Directrice de publication :
Véronique CANTIN

Comité de rédaction :
Les Vice-Présidents, les élus de la commission, les communes, les agents de la communauté de communes

Conception et maquette :



Les horaires d'ouvertures :

Du lundi au mercredi :
de 9h à 12h et
de 14h à 17h

Le Jeudi : de 9h à 12h

Le vendredi : de 9h à
12h et de 14h à 16h

Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe
Espace François Mitterrand
Ballon - 72290 BALLON-SAINT MARS



02 43 27 37 20
ou par mail
contact@mainecoeurdesarthe.fr

Amenagement du Territoire

Gendarmerie de Ballon-Saint Mars

L'aboutissement d'un engagement fort pour le maintien des services publics de proximité

Cet ensemble, inauguré le 11 décembre dernier, a été souhaité particulièrement intégré au cadre exceptionnel dont il bénéficie, tant sur les plans architecturaux que paysagers. Les bardages bois et zinc, les élévations et orientations des différents bâtiments concourent à un site tourné vers la vallée de l'Orne Saosnoise et marquant l'entrée de la commune.

Le dossier a été mené en collaboration avec la commune de Ballon-Saint Mars ce qui a fait de ce projet un élément d'aménagement urbain autour du giratoire d'entrée d'agglomération, mais aussi de requalification pour l'ancien site de la gendarmerie. Ensuite avec la maîtrise d'œuvre et les services de gendarmerie, pour faire de ce projet une réussite.

Au travers de cette réalisation, la Communauté de Communes affirme son attachement au maintien des services publics de proximité. Le portage de cette opération aura permis de conforter le site de Ballon-Saint Mars au sein de la communauté de brigade formée avec Savigné-l'Évêque et de considérablement améliorer les conditions de travail et de vie des gendarmes et de leurs familles.



Sur le plan financier, le montant de cette opération s'élève à 1 900 000 € HT. Les accompagnements financiers de l'État : 350 000 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et 480 000 € au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), de la gendarmerie nationale : 270 000 € ont permis de limiter le financement de la collectivité à 800 000 €. L'annuité d'emprunt correspondante est alors couverte par les loyers versés par la gendarmerie nationale et par la vente d'électricité provenant des panneaux placés en toiture de l'un des groupes de logements.



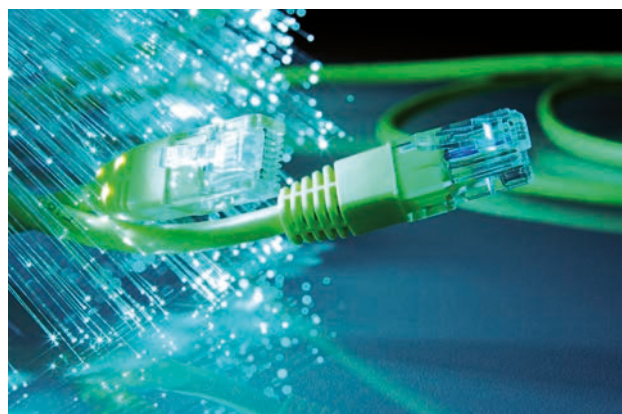
Un territoire connecté



Action phare du projet de territoire de la Communauté de Communes, le déploiement du très haut débit a connu en 2017 ses premières réalisations concrètes. Les communes de Teillé et de Soulligné-sous Ballon, dont la desserte était jusqu'alors problématique bénéficient désormais d'un réseau fibre optique en mesure d'offrir les meilleurs débits. L'effort de la Communauté de Communes est conséquent, avec 338 000 € engagés

sur ces deux premières opérations, dans un montage porté par le syndicat départemental Sarthe Numérique.

Cet effort se poursuivra dès 2018 avec la commune de Ballon-Saint Mars, puis sur l'intégralité du territoire communautaire.



Cabinet médical à
La Bazoge

Un nouveau maillon pour le projet de santé

Le projet de santé des Portes du Maine et des Rives de Sarthe, élaboré en 2012 a vu la naissance des Maisons de Santé de Sainte Jamme sur Sarthe et de Ballon-Saint-Mars. Ce projet devenu celui de Maine Cœur de Sarthe entame une seconde phase de son déploiement avec les structures d'appui, relais locaux de la présence médicale et paramédicale sur le territoire.

Le pôle d'appui de La Bazoge est fidèle à l'organisation ciblée et accueillera, dès janvier 2018 :

- Les **Docteurs Meunier et Alaoui-Loffi**, ainsi que, nous l'espérons, un troisième médecin collaborateur ;
- **Mesdames Hamelin et Dreux**, orthophonistes ;
- **Mesdames Oberlaender, Charpentier, Ticolat, Edet et Monsieur Varangot** (cabinet infirmier).

Ce bâtiment est issu de l'ancien Espace George Sand, situé rue des Hortensias. Les travaux de réhabilitation ont permis, en redistribuant totalement l'espace, d'aménager 7 cabinets, des salles d'attente et autres locaux techniques et administratifs, pour un total de 373m². Les travaux de bardage et de coloris permettent d'insérer le bâtiment dans un ensemble urbain complètement rénové, porté par la commune de La Bazoge et pensé comme un nouveau lieu de vie en cœur de bourg.

Cette opération d'un coût global de 427 000 €, est financée par le conseil régional des Pays de La Loire dans le cadre du Nouveau Contrat Régional à hauteur de 84 000 € et bénéficie de la politique régionale en matière de santé, au même titre que le pôle de santé, à hauteur de 65 000 €. Le reste à charge pour la collectivité est couvert par les loyers des occupants.

L'atout économique du territoire : des Zones d'Activités attractives

Maine Cœur de Sarthe compte plusieurs Zones d'Activités (ZA) réparties sur son territoire : « Les Petites Forges » à Joué L'Abbé, « Champ Fleury I et II » et « Bois des Hogues » à La Bazoge, « Chapeau » à Neuville-sur-Sarthe, « Antoigné » à Sainte-Jamme-sur-Sarthe ou encore « La Pièce du Bois » à Montbizot.

2017, restera une année riche en contacts, en projets et en installations d'entreprises. Ainsi, nos Zones d'Activités ont connu un vrai succès en termes de commercialisation. Leurs complémentarités nous permettent de proposer une offre diversifiée en taille, en positionnement géographique et en prix.

Cette bonne nouvelle nous invite maintenant à poursuivre dans cette dynamique, en ayant le souci de répondre au plus près et au plus vite aux attentes des porteurs de projets avec en toile de fond l'emploi, que nous souhaitons voir se conforter et se développer.

L'économie locale et l'animation économique, nos autres priorités

Au-delà des Zones d'Activités, notre Communauté de Communes a la chance d'être dotée d'un tissu économique local dense et dynamique que nous souhaitons soutenir également. Artisans, commerçants, agriculteurs, auto-entrepreneurs, métiers du tourisme ou de la restauration, ou toute autre activité, chacune de ces professions concoure et contribue à l'attractivité de notre territoire et à son rayonnement.

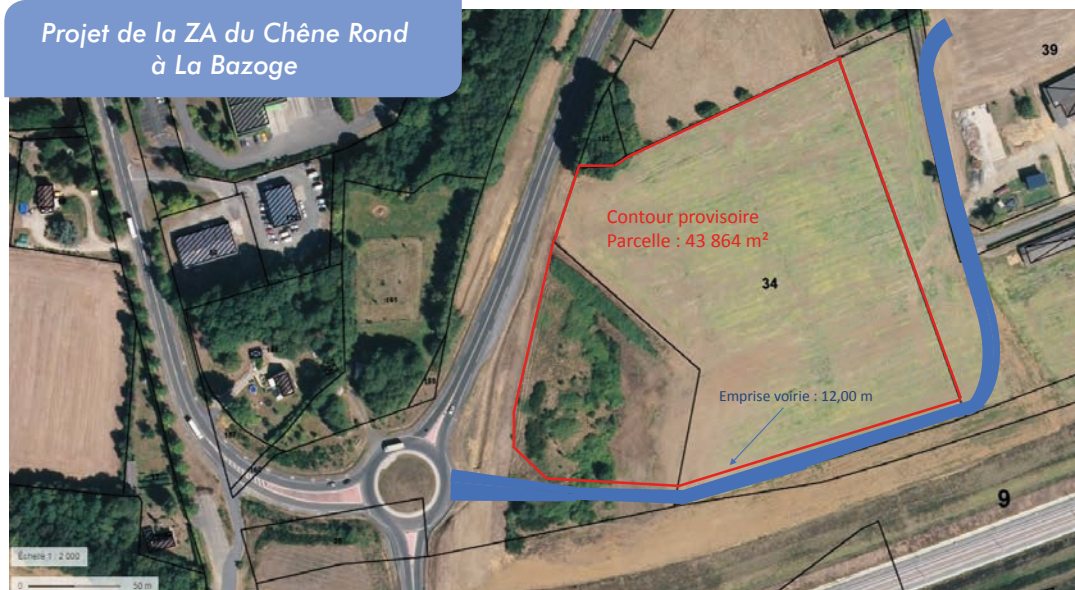
Chacun, selon sa taille, doit trouver sa place au sein de notre communauté car nous avons besoin de l'ensemble des acteurs économiques. Nous avons besoin des porteurs d'initiatives, d'innovations tout comme des professions traditionnelles.

Comme vous le voyez, notre action s'inscrit dans une démarche largement collective. C'est dans ce sens, et dans cet esprit, que le club économique a été créé pour partager, échanger des expériences, donner une image positive de notre territoire. Un club dynamique qui s'est élargi en 2017 à un territoire tout autant dynamique : Maine Cœur de Sarthe.

Avant projet de la ZA de la pièce du Bois à Montbizot



Projet de la ZA du Chêne Rond
à La Bazoge





L'actualité économique

Le Club Économique des Petites Forges tourne pour l'économie circulaire

Le Club Economique des Petites Forges, club regroupant les entreprises situées sur la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe, a présenté les premiers résultats de son diagnostic d'économie circulaire le 11 octobre dernier à la salle des fêtes à Ballon-Saint Mars.

Comme le rappelle **David DORDAIN**, le tout nouveau président du club, « le programme consiste à mutualiser des besoins, des biens, des services, que nos entreprises ont, dans une logique de développement durable ». Un exemple concret : deux entreprises vont se mettre en relation, l'une a un besoin important de palettes durant toute l'année, l'autre souhaite en donner. Plus de 40 entreprises participent à la démarche. Un réel succès qui fait des petits puisque, désormais, les démarches présentées ont été lancées en cette fin d'année. La démarche a débuté en avril dernier en partenariat avec la communauté de communes **Maine Cœur de Sarthe**, la CCI du Mans et de la Sarthe, le Pays du Mans, et l'ADEME.

Nouvelle composition du Bureau du club



Le club économique des Petites Forges a le plaisir de vous présenter la nouvelle composition du Bureau. Ont été élus à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale :

- **M. David DORDAIN**, société TECC, Président
- **M. Freddy JOUGLET**, société AP PETIT, 1^{er} Vice-président
- **M. Christophe DAVID**, association De La Terre à L'Assiette 72, 2^{ème} Vice-président
- **M. Didier MADIOT**, société RMO, Trésorier
- **M. Jean-Charles CHANTELOUBE**, société A-M-V, Secrétaire.

Le tout nouveau 1^{er} vice-président, ancien président du club, **M. Freddy JOUGLET**, a félicité l'ensemble des adhérents pour le développement du club qui a permis, dès sa création en août 2015, le rayonnement de la zone d'activités des Petites Forges. Il passe la main, en toute confiance, à **M. David DORDAIN**, directeur de la société TECC, implantée à Sainte Jamme-sur-Sarthe, qui aura pour rôle comme il le dit « de continuer le développement du club, diversifier les réunions thématiques par des visites extérieures, et ce toujours avec un maximum de convivialité - maître mot du club ! »



Le club dispose d'un compte facebook

Le développement du club continue. Suivez-nous désormais sur facebook. À vos clics et commentaires !

Zoom sur

La société TECC

Installée sur la ZA d'Antoigné à Sainte Jamme sur Sarthe, l'entreprise TECC est spécialisée dans la protection incendie. Rencontre avec son dirigeant **David DORDAIN**, qui ne souffle que le chaud...



M. DORDAIN, la société TECC est spécialisée dans la protection incendie. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Elle est spécialisée dans la protection incendie mais pas que. Nous nous spécialisons aussi dans la formation incendie, à la santé et la sécurité au travail. Par ailleurs, nous possédons l'ensemble des habilitations et certifications nécessaires pour installer et effectuer des maintenances d'extincteurs. On intervient en parallèle sur toutes les installations d'alarmes et de détections incendie, d'éclairage de sécurité, colonnes sèches, poteaux incendie, portes coupe-feu notamment.

D'où vous est venue l'idée de créer cette entreprise ?

En fait, je ne l'ai pas créée. Je l'ai reprise en 2008 car j'étais à l'époque destiné à remplacer le chef de centre des sapeurs-pompiers de la commune, celui-ci était aussi le dirigeant de TECC. C'est presque sous forme de boutade qu'il m'a proposé par la même occasion de le remplacer au travail... et de fil en aiguille j'ai proposé mon projet de reprise d'activité car il s'agissait avant tout pour moi d'un challenge de reprendre une activité, ayant déjà créé en 2000 une entreprise dans l'audiovisuel... ce projet a touché ma fibre de l'entrepreneuriat ! Aujourd'hui, la société dispose de 20 ans d'expérience et développe son savoir-faire. Nous comptons plus de 10 salariés permanents et 5 vacataires pour la formation. On intervient essentiellement dans le grand-Ouest et pour certains clients dans toute la France pour proposer nos savoir-faire.

Vous avez un autre challenge à relever désormais... Celui du club d'entreprise !

En quelque sorte oui. J'ai toujours eu à cœur de contribuer au développement économique du secteur où est implantée la société et le club d'entreprises me paraît l'outil incontournable pour y parvenir. J'ai adhéré au club économique des Petites Forges en janvier dernier avec pour simple ambition de partager mon expérience professionnelle avec d'autres chefs d'entreprises. J'ai accepté en octobre dernier de représenter ces entreprises, aussi diverses soient-elles, en devenant président du club. Je le vois comme un bon coup de main que je vais donner, avec plaisir, au club et ses adhérents.

La taxe de séjour

Des obligations à respecter même pour des locations ponctuelles ! 24h du Mans motos, voitures...

Les propriétaires ou locataires privés qui développent des activités d'hébergements touristiques même ponctuelles s'appuyant sur des sites internet de location en ligne sont soumis à l'obtention d'une autorisation légale (déclaration en mairie). À défaut, l'hébergeur peut être soumis à une sévère amende.

De ce fait, les particuliers souhaitant accueillir à titre onéreux des touristes, même pour une nuit, ont donc l'obligation de se déclarer en mairie et de remplir un imprimé « Cerfa » afin d'obtenir une autorisation d'activité. Même si cette location n'entraîne pas d'imposition pour l'hébergeur, elle ne l'exonère pas de la taxe de séjour ! Une procédure de taxation d'office peut être engagée en absence de déclaration.

Vous souhaitez vous lancer dans l'hébergement touristique, retrouvez sur notre site internet toutes les informations utiles de l'hébergeur : le CERFA de déclaration, le guide de l'hébergeur, les tarifs appliqués...

Nouveau règlement des subventions communales aux associations

Un travail a été mené par la commission pour harmoniser les pratiques et proposer un nouveau règlement pour les subventions 2018 aux associations. La communauté de communes a le souci d'accompagner les associations du territoire ayant un intérêt communautaire. Le dossier sera téléchargeable sur le site internet et la date de retour est fixée au 28 février 2018.

Au 1^{er} janvier 2018, la taxe de séjour sera étendue aux 13 communes de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe. Aujourd'hui, environ 32 hébergeurs de différentes catégories (chambres d'hôtes, gîte rural, gîte de groupe, camping et hôtels) sont officiellement recensés sur le territoire mais elle devra être aussi appliquée aux hébergeurs qui passent par des sites comme Airbnb ou le bon coin.

À quoi sert-elle ?

L'intégralité des sommes perçues au titre de la taxe de séjour est destinée à favoriser et dynamiser le tourisme sur notre territoire. C'est en mettant en valeur nos activités et équipements que nous augmenterons la fréquentation touristique du territoire.

Qui la paie ?

Cette taxe est payée par les personnes qui séjournent dans les hébergements en fonction de la catégorie. Elle peut varier entre 0.22 et 0.99cts d'euro par jour et par personne. 10% sont reversés au Conseil départemental de la Sarthe.



Quand la déclarer ?

Les hébergeurs ont l'obligation de reverser deux fois par an (en janvier et juillet) les sommes perçues au titre de la taxe de séjour auprès de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe.

Les nouveaux tarifs votés en conseil communautaire le 18 septembre 2017 applicables au 1^{er} janvier 2018 :

Hébergement par catégorie	Taxe dûe par le touriste
Palaces et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes.	0,99 €
Hôtels, chambres d'hôtes, résidences et meublés 4* et 5*	0,88 €
Hôtels, chambres d'hôtes, résidences et meublés 3*	0,55 €
Hôtels, chambres d'hôtes, résidences et meublés 1*, 2* et sans * ou en attente de classement. Emplacements dans des aires de camping-cars ou des parcs de stationnement touristique par tranche de 24h	0,33 €
Terrains de campings, terrains de caravanages, hébergements de plein air, gîtes de groupe 3*, 4* et plus	0,22 €
Terrains de campings, terrains de caravanages, hébergements de plein air, gîtes de groupes 1*, 2* et sans*	

Inauguration du premier parcours équestre Maine Cœur de Sarthe

Le 17 septembre dernier, le premier parcours équestre « Maine Cœur de Sarthe » a été inauguré en présence des élus lors de la journée de randonnée organisée par l'association « Rando, Nature et Galop ».

M^{me} Véronique CHOPLIN, Présidente de l'association, a œuvré avec les bénévoles de l'association à la réalisation du balisage d'un circuit de 24 km passant par les communes de Courceboeufs, Beaufay, Ballon-St Mars et Souigné sous Ballon. Deux points de départ ont été créés sur la commune de Courceboeufs (près du cimetière) et un sur la commune de Souigné sous Ballon (Chemin du Livet). La Communauté de Communes, avec l'accord des mairies concernées, a donné les autorisations pour utiliser les chemins Pédestres et VTT. Elle a participé à l'investissement avec la création des points d'attache pour les chevaux près des aires de pique-nique.



À vos agendas en 2018

Dimanche 1^{er} et lundi 2 avril (Week-end de pâques)

La commune de **Joué l'Abbé** accueillera la 25^{ème} édition des **Peintres dans le bocage, Peintres en herbe** et **rencontre culturelles** avec comme invitée d'honneur l'artiste peintre Myriam Pedrono. Concours adultes et enfants, expos, animations musicales...

Samedi 2 juin

23^{ème} édition des **Sentiers Gourmands à Neuville-sur-Sarthe**. 3 parcours de randonnées au choix et 1 balade familiale, avec dégustation de produits locaux sur chaque circuit. Mini marché du terroir à partir de 17h30 et repas animé le soir.

Juillet et août

Journées Côté ville/Côté Campagne. À la découverte de notre territoire.

**L'Office de Tourisme assure la promotion du territoire Maine Cœur de Sarthe sur de nombreux salons et manifestations :
Foire du Mans, entre Cours et Jardins...**



Les peintres en herbe

Nouveautés 2018

Route des fours à chanvre

À Souillé, un sentier d'interprétation autour du chanvre sera entièrement balisé en début d'année.

Long de 9 kms, ce sentier permettra de découvrir le chanvre, les diversités architecturales des fours à chanvre mais aussi des témoignages de personnes locales.

VTT

Les balisages des 7 parcours VTT seront terminés. Une carte générale est disponible à l'Office de Tourisme et à la communauté de communes en attendant d'avoir des fiches détaillant plus les parcours. Ces nouveaux circuits sont composés majoritairement à 70% de chemins et sont ouverts à tous.



Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Le mercredi :

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le vendredi :

de 14h à 17h30

Le samedi :

de 9h à 12h30

L'office de Tourisme reste joignable par téléphone le mardi et jeudi

Le four à chanvre à Souillé



Distribution des sacs à ordures ménagères

Ballon

Mairie

Mercredi 03/01	9h/12h
Samedi 06/01	9h/12h
Mercredi 10/01	9h/12h
Samedi 13/01	9h/12h

Saint-Mars-Ballon

Mairie

Vendredi 12/01	15h/19h
Samedi 13/01	9h30/12h30
Vendredi 19/01	15h/19h
Samedi 20/01	9h30/12h30

Coursebœufs

Mairie (salle du conseil)

Vendredi 12/01	16h/18h30
Samedi 13/01	10h/12h
Vendredi 19/01	16h/18h30
Samedi 20/01	10h/12h

Joué l'Abbé

Mairie (salle des associations)

Samedi 06/01	9h/12h
Lundi 08/01	16h/19h
Mercredi 10/01	9h/12h30 - 16h/19h
Vendredi 12/01	16h/18h
Samedi 13/01	9h/12h30

La Bazoge

Salle des Mariages

Lundi 08/01	9h/12h
Mercredi 10/01	14h/19h
Vendredi 12/01	14h/19h
Samedi 13/01	14h/18h
Vendredi 19/01	16h/19h
Samedi 20/01	9h/12h

La Guierche

Mairie (salle du conseil)

Lundi 08/01	9h/12h - 14h/18h
Jeudi 11/01	13h30/18h30
Dimanche 14/01	9h/12h
Mercredi 17/01	9h/12h
Samedi 20/01	9h/12h

Montbizot

Mairie (salle du conseil)

Mercredi 03/01	9h/12h
Samedi 06/01	9h/12h
Mercredi 10/01	9h/12h
Samedi 13/01	9h/12h
Mercredi 17/01	9h/12h
Samedi 20/01	9h/12h

Neuville-sur-Sarthe

Mairie

Lundi 08/01	9h/12h
Mercredi 10/01	9h/12h - 16h/19h
Vendredi 12/01	15h30/19h
Samedi 13/01	9h/13h
Mercredi 17/01	16h/19h
Vendredi 19/01	15h30/19h
Samedi 20/01	9h/13h

Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Mairie

Lundi 08/01	9h/12h
Mercredi 10/01	9h/12h - 16h/19h
Vendredi 12/01	15h30/17h
Samedi 13/01	9h/13h
Vendredi 19/01	15h30/19h
Samedi 20/01	9h/13h

Saint-Jean-d'Assé

Salle communale (29, rue principale)

Lundi 08/01	9h/12h30
Mardi 09/01	9h/12h30
Mercredi 10/01	9h30/12h30
Jeudi 11/01	14h30/18h
Vendredi 12/01	15h/19h
Samedi 13/01	9h30/12h30

Saint-Pavace

Salle derrière la mairie

Lundi 08/01	9h/12h - 16h/19h
Mardi 09/01	9h/12h - 16h/19h
Mercredi 10/01	9h/12h
Jeudi 11/01	9h/12h - 16h/19h
Vendredi 12/01	9h/12h - 16h/19h
Samedi 13/01	9h/12h

Souillé

Mairie (salle du conseil)

Mardi 09/01	9h/12h
Jeudi 11/01	9h/12h
Samedi 13/01	9h/12h

Souigné-sous-Ballon

Mairie (salle du conseil)

Jeudi 05/01	9h/12h
Samedi 06/01	9h/12h
Mardi 09/01	15h/18h
Jeudi 11/01	15h/18h
Vendredi 12/01	9h/12h
Samedi 13/01	9h/12h

Teillé

Mairie (salle du conseil)

Vendredi 12/01	15h/18h
Samedi 13/01	9h/12h

NOUVEAUTÉ

L'accès à la déchèterie de Montbizot

Pour les communes de Ballon-Saint-Mars, Coursebœufs, Souigné-sous-Ballon, Joué l'Abbé, La Guierche, Souillé, Saint-Jean d'Assé, Montbizot, Teillé et Sainte-Jamme-sur-Sarthe.

À compter de février 2018, l'accès se fera au moyen d'une carte magnétique qui actionnera une barrière automatique.

Cette carte vous sera remise lors de la distribution des sacs ordures ménagères en janvier prochain.

24 passages/an seront crédités sur votre carte. Au 1^{er} janvier de chaque année, un nouveau crédit de 24 passages vous sera attribué automatiquement sans démarche de votre part. Au-delà des 24 passages, un forfait de 6 € sera facturé pour les 4 passages supplémentaires et au-delà le passage est facturé 3 €.

Pour les professionnels, une carte spéciale

« professionnels » sera

adressée par courrier.

Les dépôts seront comp-

tabilisés selon le volume apporté et le type

de matériaux. Votre carte sera créditée selon

vos catégories de redevance.



Sacs ordures ménagères

Ils seront de couleur verte pour toutes les communes et floqués avec le logo de la Communauté de Communes. Les anciens sacs pourront être utilisés jusqu'à épuisement.

Collecte des emballages recyclables en sacs jaunes (hors verre)

Pour les communes de Ballon-Saint-Mars, Coursebœufs, Souigné-sous-Ballon, Joué

l'Abbé, La Guierche, Souillé, Saint-Jean d'Assé, Montbizot, Teillé.

Au 1^{er} avril prochain, plus besoin de vous déplacer aux conteneurs de tri sélectif, les emballages recyclables (bouteilles plastiques, boîtes de conserve, cartonnets, journaux, magazines, briques alimentaires, etc.) seront collectés. **Les sacs jaunes pour le tri sélectif seront remis lors de la distribution des sacs ordures ménagères en janvier prochain. Ces sacs ne devront être utilisés qu'à partir du 1^{er} avril.** Leur utilisation ne sera que provisoire et sera remplacée par un bac à couvercle jaune individuel en fin d'année 2018.

Des informations sur les jours de collecte et leur fréquence vous seront transmises ultérieurement.

Pour le verre pas de changement, les conteneurs seront toujours à disposition dans votre commune.

Modification de la collecte des ordures ménagères en raison des jours fériés

25/12	Déchèteries fermées, toutes les communes sont décalées au lendemain
01/01	Déchèteries fermées, toutes les communes sont décalées au lendemain

Trucs et astuces pour réduire vos déchets

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas... Donc faire le tri est une bonne chose mais éviter d'avoir des déchets est encore mieux. Les emballages recyclables ont un coût de traitement inférieur aux ordures ménagères, néanmoins ils pèsent sur le montant de votre redevance ordures ménagères. L'idéal est donc de limiter la production de déchets.

Quelques astuces :

Réduire vos déchets de 30kg/an/personne

En compostant vos déchets d'épluchures et reste de repas.

Comment obtenir un composteur ?

Il vous suffit de faire une demande auprès de la communauté de communes ou par mail à : nicolas.letourmy@mainecoeurdesarthe.fr
Le composteur vous sera remis gratuitement à l'issue d'une réunion d'information d'une durée de 1h. La prochaine réunion aura lieu en avril 2018.

Réduire vos déchets de 40kg/an

En apposant une étiquette STOP PUB.



Comment se procurer une étiquette STOP PUB ?

Lors de la distribution des sacs en Janvier, dans votre Mairie, à la Communauté de Communes.

Réduire vos déchets de 12kg/an/personne

En consommant l'eau du robinet à la place de l'eau en bouteille.

L'eau du robinet (livrée à domicile) est plus pratique que l'eau en bouteille (lourde à transporter) et surtout beaucoup moins chère : un litre d'eau du robinet coûte en moyenne 100 à 300 fois moins qu'un litre d'eau en bouteille ! Selon l'Agence de l'Eau, le budget annuel moyen d'un Français qui utilise l'eau du robinet au lieu de l'eau en bouteille passe de 142 € à 1.50 € !

Exemples de refus de tri

Bouteilles non vidées



Emballages emboîtés les uns dans les autres



Le Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public des déchets est consultable dans votre Mairie

Des hommes et des femmes trient vos emballages recyclables

Une fois collectés, vos emballages recyclables sont triés sur le site de VALORPOLE72 au Mans. Une partie du tri est réalisé mécaniquement, mais il reste néanmoins un affinage à faire manuellement. Un métier en contact direct avec vos déchets où la cadence des tapis ne permet pas d'éviter les intrus, et parfois, les surprises sont étonnantes. « piquants/coupants se retrouvent parfois mélangés dans les emballages » nous indique M. HERVAGULT, responsable du site.



« Ces déchets, collectés normalement par les officines, sont responsables d'accidents et d'arrêts de travail ; sans compter l'inquiétude générée chez le salarié lorsqu'il se pique et le lourd suivi médical qui s'en suit » mais ce n'est pas tout, complète M. HERVAGULT « nous rencontrons de plus en plus d'animaux morts dans un état de décomposition avancé, pour exemple en octobre nous avons dénombré jusqu'à 30 cadavres en une semaine. Qui accepterait d'être dans cette situation sur son lieu de travail ? Nous en appelons au civisme et au respect des consignes de tri ».





L'équipe du RAMPE et du multi accueil est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions autour des jeunes enfants et/ou des pratiques professionnelles.

Le Relais Assistantes Maternelles, Parents et Enfants :

Les ateliers Jeux et Rencontres du RAMPE

Institués sur 11 communes, 4 matinées par semaine, les ateliers d'éveil sont proposés à toutes les assistantes maternelles de Maine Cœur de Sarthe. C'est l'occasion pour les enfants accueillis à domicile de participer à des activités avec d'autres enfants et de partager un moment privilégié avec leur assistante maternelle et d'autres professionnelles. Un planning est proposé à l'année, n'hésitez pas à en parler avec votre assistante maternelle.



L'accompagnement employeurs / salariés

Les animatrices du RAMPE peuvent vous accompagner dans vos démarches administratives ou juridiques liées au contrat. Elles vous informent sur les disponibilités chez les assistantes maternelles. Elles vous accompagnent sur les notions éducatives qui entourent l'accueil du jeune enfant...

**Vous pouvez rencontrer les animatrices sur rendez-vous :
À la Structure Petite Enfance à Montbizot**

Les mercredis : de 9h à 17h30 (19h les mercredis impairs)

Les vendredis : de 13h30 à 17h

Un samedi matin par mois de 9h30 à 12h

Sur la commune de La Bazoge

Les mercredis : de 9h30 à 17h

**En permanence sans rendez-vous :
Les vendredis matins :** De 9h30 à 12h à la structure Petite Enfance.

Par téléphone :
Les mardis et jeudis de 14h à 17h.



Le multi accueil

Accueil en contrats occasionnels ou réguliers pour les enfants de 10 semaines à 3 ans du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.

Nouveautés pour 2018

Repas et goûters fournis : toujours dans l'idée de faciliter la gestion quotidienne des familles, les repas et goûters seront fournis par le multi-accueil dès le mois de janvier. Dans un premier temps les repas seront livrés en liaison froide. Ils seront adaptés aux enfants selon leur âge et leurs besoins nutritifs. Les menus privilégieront la saisonnalité locale des produits, l'agriculture raisonnée et une proportion majoritaire de produits frais.

Et les couches aussi : dans le même temps, la structure fournira les couches aux enfants accueillis. Souhaitant continuer à

s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement, les élus communautaires ont choisi de proposer des couches lavables. Des réunions d'informations seront programmées pour les familles en début d'année.

Ces deux nouvelles prestations seront sans surcoût pour les familles, le taux de participation familiale reste inchangé. En effet, la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe et la Caisse d'Allocation Familiale de la Sarthe contribuent à leur financement.

Un accès élargi à la halte garderie

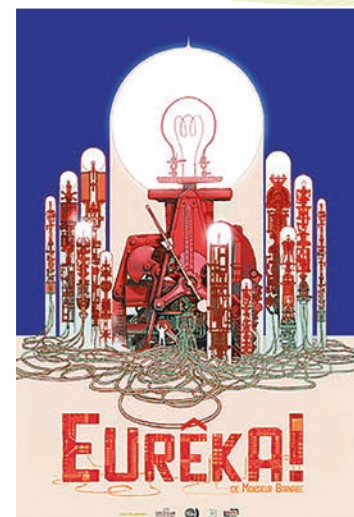
Avec l'élargissement de la compétence Petite Enfance à l'ensemble du territoire, les contrats d'accueil occasionnels (ou encore appelés en « halte-garderie ») s'ouvrent à la totalité des familles résidentes sur **Maine Cœur de Sarthe** avec les mêmes caractéristiques : taux de participation familiale, délai

de réservation maximum d'un mois avant la date souhaitée, ... Si vous souhaitez confier votre enfant quelques heures par semaine ou quelques jours (maximum trois), vous pouvez nous contacter afin que nous fixions une rencontre pour inscrire votre enfant.



La Structure Petite Enfance c'est aussi

- Une programmation de spectacles jeunes publics
- Des réunions à thème,
- Des sorties
- Des prêts de matériel : jeux, jouets, livres...
- Des projets sur le territoire : projet « passerelle » pour les futurs écoliers... projet de transversalité sur les modes d'accueil en partenariat avec la Maison des Projets...
- Un nouveau projet d'établissement d'accueil de jeunes enfants en réflexion... Et ce que vous souhaitez en faire en nous communiquant vos idées, vos besoins...



Vous pouvez nous joindre par mail : petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr



Vous pouvez nous joindre par téléphone : 02 43 20 42 00

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h.

La Maison des Projets est missionnée par la communauté de communes pour développer les activités jeunesse

Projet Participatif Jeunes

Projet glisse (skaboard, trottinette, roller) : tu pratiques une de ces activités !

Tu veux faire partie d'un projet autour de ces disciplines comme la fabrication de modules en bois, sorties découvertes de skateparks... Alors ! Rejoins-nous et prend contact avec les animateurs des espaces jeunes



Ton projet : Nous pouvons aussi t'accompagner et t'apporter notre aide sur toute idée de projet (séjour, concert, humanitaire, cause animale...), alors n'hésites pas à venir nous rencontrer.



Retrouvez toute l'actualité sur internet et sur facebook

Sur le site de la MDP ou directement sur www.facebook.com/Espacesjeunes72290

Les Espaces Jeunes (pendant le temps scolaire et les vacances)

Les espaces Jeunes sont des lieux d'échanges, d'activités, de projets et de sorties pour les ados (à partir de la 6^{ème}), durant la période scolaire mais aussi sur les vacances.

Planning des ouvertures

Les mardis : de 17h30 à 19h30 à la MJC de Ballon-Saint-Mars : baby-foot, jeux vidéos, billard...

Les jeudis : de 17h à 19h à l'espace Jeunes, stade de Football de St Jean d'Assé : baby-foot, tennis de tables, jeux de société...



Les vendredis : 17h45 à 19h45 à la MJC de Joué l'Abbé : baby-foot, tennis de table, jeux de société...

Les samedis : de 14h30 à 17h30 à la base de Loisirs de Montbizot : pratique de la trottinette sur les modules en bois réalisés par les jeunes, projet d'une création d'une map aventure sur Minecraft sur PC...

Animation Ados (Pendant les vacances)

Les Animations Ados proposent un éventail d'animations quotidiennes et accessibles à partir de la 6^{ème} : activités manuelles, sportives, culturelles, scientifiques... mais aussi des journées à thèmes et soirées festives.

Périodes d'ouvertures :

Sur les petites vacances : hiver, printemps, Toussaint.

Sur l'été : 4 semaines en juillet et les 15 derniers jours d'août.

Focus sur les transports

Pour se rendre sur les lieux d'animations :

- Nous encourageons les parents à faire du co-voiturage quand cela est possible. C'est une façon sympa de rencontrer ses « voisins », et c'est aussi l'occasion de faire un geste pour notre planète.
- Le cas échéant, nous proposons aux jeunes un service de transport sur demande moyennant une participation financière symbolique.

N'hésitez pas à vous renseigner lors de l'inscription.

Nouveauté :

Adhésion rentrée 2017/2018.

Pour bénéficier de l'ensemble de ces activités jeunesse, une cotisation symbolique annuelle sera demandée.



Une plaquette d'activités par période est disponible 1 mois avant le début de chaque période de vacances sur le site de la MDP ou directement sur le blog <http://jeunesse-pm.hautetfort.com>



Épicerie Solidaire La Grange à Ballon-Saint Mars

La Grange, l'Épicerie Solidaire de Maine Cœur de Sarthe

Une Épicerie Solidaire, c'est une structure d'aide alimentaire participative qui propose, en libre-choix, des produits de consommation courante à des prix modérés. Elle vise ainsi à offrir une alimentation saine, équilibrée et de qualité aux personnes qui rencontrent, ponctuellement ou durablement, des difficultés financières.

C'est, d'une part, un partenariat avec les institutions telles que les CCAS du territoire et le département et d'autre part, c'est un réseau qui est créé avec les associations telles que la Banque Alimentaire, l'ANDES (Association Nationale des Epiceries Solidaires) et d'autres Epiceries. Enfin, c'est une collaboration avec les commerces et producteurs locaux qui fournissent, à moindre coût ou gracieusement, certains produits.

Dans le sens où elle apporte une aide alimentaire, l'Épicerie est donc une réponse à la précarité. Mais la précarité n'est pas qu'économique, c'est une problématique complexe qui nécessite des réponses multiples. Pour cela, au-delà de l'aide alimentaire, l'Épicerie est avant tout un espace qui cherche à valoriser le lien et la relation sociale. La structure fait partie intégrante du projet du Centre Social. C'est l'occasion de faciliter l'accès aux différentes actions portées par le Centre Social.

Mais l'Épicerie La Grange, c'est surtout l'implication d'un salarié référent et d'une équipe de bénévoles qui n'hésitent pas, chaque semaine, à donner de leur temps pour approvisionner la structure et accueillir le public. Les 45 familles -en moyenne- sont ainsi accueillies trois demi-journées par semaine.

La Grange, c'est enfin la dénomination du lieu mis à disposition par la communauté de communes, rue Lansac Ouest à Ballon-Saint-Mars.



La Grange

Nous vous invitons à suivre les activités de la Maison des Projets sur le site : www.maisondesprojets.fr

Les Accueils de Loisirs sans Hébergement au 1^{er} janvier 2018

La communauté de communes Maine Cœur de Sarthe porte la compétence Action Sociale d'intérêt communautaire, notamment pour les actions en matière de petite enfance, enfance et jeunesse.

Les Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) de la Bazoge et Neuville sur Sarthe jusqu'alors en gestion communale et associative rejoindront l'ALSH de Montbizot pour passer sous la responsabilité communautaire à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce rapprochement sera porté par la Maison des Projets (MDP), centre social de Ballon-Saint Mars. Il s'agit de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires.

Aussi, pour informer les habitants de cette nouvelle organisation de l'ALSH sur 2018, la MDP avec la communauté de communes mettent en place des réunions publiques auxquelles chaque famille est invitée à participer et à échanger sur ce service qui s'organise à l'échelle du territoire.

Réunions publiques :

Mardi 23 janvier à 18h30
à Neuville (Salle Bourillon)

Samedi 27 janvier à 10h00
à Saint-Pavace
(Salle Ste Anne)

Mardi 30 janvier à 18h30
à La Bazoge (salle de l'Envol)

Samedi 10 février à 10h00
à Souigné sous Ballon
(salle polyvalente)

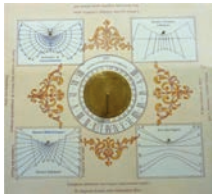


Infos Communales

Ballon-Saint-Mars

La table gnomonique de l'église Saint Médard de Saint-Mars-sous-Ballon

Il s'agit d'une plaque en ardoise de 52 x 45 cm. Cinq cadrans y sont gravés. Elle a été réalisée en 1699 par ou pour le prêtre local, Andréas Valiquet. Elle est classée « Monument historique » au titre « objet » depuis 1987. Scellée depuis 1945 à l'intérieur de l'église et ainsi privée de soleil, elle a perdu ses fonctionnalités de mesure du temps. De plus, elle a subi les dommages du temps : elle a été amputée et certains styles métalliques ont disparu.



Afin de valoriser cet élément patrimonial, le conseil municipal a décidé d'en faire faire une réplique fonctionnelle accompagnée de commentaires explicatifs et fixée sur une table roulante pour être exposée en plein soleil ou lors de la pleine lune. C'est chose faite depuis juin 2017, le financement ayant été assuré à 80 % par des fonds européens FEADER. Ainsi, une nouvelle vie est donnée à cet instrument qui est conservé à la mairie-annexe de Saint Mars, à proximité de l'église.



La Bazoge

Un livret d'une vingtaine de pages, à destination des enfants et de leur famille, vient d'être achevé après 2 ans de travail. Il a pour objectif de leur faire visiter La Bazoge en s'amusant et en s'y promenant.

Il a été réalisé par le Conseil Municipal Jeunes avec l'aide précieuse de Loïc Pierre, Bazogien passionné d'histoire qui nous a fait découvrir différents lieux qui ont marqué notre commune. Nous avons ainsi visité des lieux historiques (le Mortier, la croix de Villelée, le pont des tramways...), anecdotiques (la prison, le banc du garde champêtre...) ou plus communs (la bibliothèque, la mairie, l'envol...). Ces différents lieux sont présentés sous forme de jeux, de quizz, de chasse aux trésors, de course d'orientation...

On peut se procurer ce livret à la mairie de La Bazoge ou le consulter sur le site... Il sera par ailleurs distribué à tous les enfants de l'école élémentaire par le CMJ.



Saint-Pavace

Depuis cet été, la zone du Bois du Breuil est en cours d'aménagement, avec la construction de la jardinerie TRUFFAUT.

Pour la desserte de cette zone commerciale, plusieurs ouvrages ont été créés

- Une voie d'entrée depuis la rocade du Mans
- Un giratoire sur la voie communale n°2 Route de Coulaines (St Pavace - Coulaines)
- Une voie de sortie de la zone sur la rocade
- Un accès à la zone sur la route départementale au lieudit La Gaudine

L'ouverture de ces nouvelles voies, fin décembre, amènera dans ce secteur un flux de circulation, difficile à appréhender aujourd'hui. Un plan de circulation général de la commune sera étudié en fonction des observations des habitudes prises par les usagers. Un trottoir remplacera le cheminement existant le long de la route de Coulaines, pour sécuriser la circulation des piétons.



Neuville-sur-Sarthe

C'est Lise Ménager assistante maternelle à la Bazoge qui avait réuni l'ensemble des professionnelles de notre ancien territoire pour leur présenter ce nouveau mode d'exercice.

la première MAM : Maison d'Assistants Maternelles ouvrira en 2018 sur notre Communauté de communes

Ainsi, les assistantes maternelles ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier hors de leur domicile. Chaque parent reste employeur de son assistante maternelle et peut être amené à déléguer l'accueil de son enfant à une ou plusieurs assistantes maternelles exerçant dans la même M.A.M. Un agrément est délivré par le Président du Conseil Départemental après avis des services de la protection maternelle et infantile (P.M.I.).

Trois assistantes maternelles de Neuville ont été séduites par cette opportunité. Elles ont



rédigé un projet définissant l'organisation de la M.A.M : son amplitude horaire, ses objectifs pédagogiques et la répartition des charges administratives et techniques. Elles ont sollicité la municipalité de Neuville sur Sarthe pour la mise à disposition d'un local en échange d'un loyer. Le conseil municipal a saisi l'opportunité de la vente d'un bien en cœur de bourg à proximité des équipements scolaires et périscolaires pour y installer la MAM.

Les travaux devraient débuter prochainement pour une ouverture en septembre 2018.

Monbizot

Historique des travaux rue des Forges

Dans le cadre de son aménagement du bourg, la commune avait procédé à la création de son réseau pluvial et à l'effacement des réseaux de la Rue du Maréchal Leclerc et de la rue des Vignes. Pour une meilleure maîtrise du pluvial, une partie a rejoint le réseau créé en 2011-2012 et une autre a été déviée vers la zone artisanale.

Avant de procéder à l'effacement des réseaux aériens, la commune de Montbizot et le Syndicat d'eau Ste Jamme/Montbizot ont mis le réseau en séparatif. Le pluvial, à la charge de la commune, s'élève à 96 800€ HT avec une aide financière de 35 217€.

Les travaux d'eau et d'assainissement ont coûté 483 690€ HT (dont 339 150,46€ pour la partie assainissement) au SIAEPA. L'agence de l'Eau a versée une subvention à hauteur de 15% sur la part assainissement soit environ 118 700€ et le Département une



subvention d'environ 50 870€ représentant 15% du coût HT.

Afin de limiter la gêne au maximum pour les riverains, les travaux d'aménagement de voirie ont été réalisés 2 tranches et ce sont terminés courant juillet 2017. Ces travaux d'aménagement sécuritaire de la voirie s'élèvent à 510 461,98€ HT. Sur le plan financier, la commune percevra une aide de l'État de 148 263€, une subvention au titre des travaux d'intérêt local de 11 500€ et une aide de 20 000€ par le Département.

Saint-Jean-d'Assé

Avec 42 km de voiries communales, chaque année, ce sont 150 000€ qui sont budgétisés pour l'entretien et le programme du réseau routier. Pour 2017, nous avons finalisé l'impasse du Panorama pour un budget de 85 000€. Le résultat est satisfaisant avec le cheminement vers le parking de la salle des fêtes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Il est donc interdit de stationner sur ce trottoir, comme sur les autres trottoirs de la commune.



Soulligné-sous-Ballon

Réalisation de deux Totems sculptés à l'Aire Naturelle du Livet.

En 2014, la municipalité avait passé une convention avec la Maison Familiale Rurale (MFR) **Les Forges de La Ferté Bernard** pour valoriser le terrain du Livet. Quatre étudiants avaient donc œuvré, pour leur dossier de soutenance sur ce terrain. Après deux années alternant cours et mise en pratique



sur site, les étudiants ont présenté le fruit de leur travail et le résultat des inventaires faune et flore. La municipalité a retenu une proposition originale à savoir la réalisation de deux totems au niveau de la mare du Livet. **Monsieur FERRUEL**, artiste sculpteur, a été choisi par la commune pour réaliser deux totems sculptés. En juin dernier, l'artiste a pris possession des lieux. Pendant trois jours, le son de la tronçonneuse a raisonné dans la commune. Oiseaux, animaux, fleurs ont éclos au niveau des troncs de deux arbres.

Ces deux totems marquent désormais ce terrain naturel de la commune. Vous pouvez aller découvrir ces magnifiques sculptures lors d'une balade en famille, à pied, à vélo ou à cheval, depuis que cette aire naturelle est une étape dans un des circuits de randonnées équestres de la Communauté de Commune Maine Cœur de Sarthe.

Souillé

Depuis plusieurs mois déjà, le terrain multisports fait le bonheur des enfants et adolescents de la commune. Samedi 2 septembre, le maire et son équipe municipale ont inauguré officiellement ce nouvel équipement en présence d'élus, d'habitants.

Après avoir procédé au tradi-



tionnel « coupé de ruban », un tournoi de football a été organisé par les élus. Des équipes de jeunes de la commune et des communes avoisinantes se sont affrontées pendant plus d'une heure. **Michel Lebreton**, Maire de Souillé et **Éric Bourge**, Maire de La Guierche, avec des élus, ont joué le jeu en participant à un tournoi de foot avec des jeunes.

Cette belle journée ensoleillée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié et remise de récompenses pour les participants.



Assainissement

Les travaux de raccordement du Hameau de La Lande à l'assainissement collectif ont commencé le 2 octobre. Ces travaux sont réalisés par la Société **DURAND** et suivis par Dany Bilé du cabinet Air et Géo. Ils devraient être terminés avant Noël.

Teillé

École

Dénomination de l'école publique lors de la kermesse annuelle : « Roger Bisson », ancien instituteur de Teillé.



Sécurité des usagers

- À l'école, démolition du mur d'enceinte qui menaçait de s'écrouler sur la voie publique.
- Mise en place de panneaux stop au Boulay afin de répondre aux inquiétudes des riverains.
- Réfection des routes dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Fibre optique

- Début des travaux, en septembre, pour l'arrivée du Très Haut Débit.
- Élagage obligatoire des haies et des arbres pour le déploiement aérien de la fibre.
- Mise en service commerciale 1^{er} semestre 2018.



Prévision 2018

- Restauration du lavoir

Joué l'Abbé

La commission « Restauration »

Sa composition : Élus, Directrice de l'école, Présidente APE, Agents de la restauration, Directeur du périscolaire et secrétaire de mairie.

Ses objectifs : Veiller au respect des engagements de la charte Qualité-Proximité. Le restaurant scolaire a obtenu 3 fleurs (maximum 4 fleurs) et ce niveau nous oblige à un approvisionnement en produits locaux (dans la mesure du possible, en respectant la saisonnalité par exemple), à une démarche de réduction des déchets et à l'organisation d'animations scolaires. Les sous-commissions ont été ainsi définies :



Restauration et approvisionnement

Poursuite et évolution des achats chez les producteurs locaux. Elaboration des menus en tenant compte des contraintes d'approvisionnement chez ces producteurs.

Actions pédagogiques

- Réalisation d'un composteur avec du matériel de récupération sur le temps du périscolaire. Le compost pourrait servir au jardin pédagogique de l'école initié par une institutrice. Un contact avec Nicolas Letourmy de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe pourrait être pris.
- Création d'un jeu de société de 4 à 12 ans sous forme de quizz. Un partenariat avec les animateurs des TAP sera initié ainsi qu'avec l'école qui traite les mêmes thèmes (développement durable et traitement des déchets).
- Organiser des visites chez les producteurs locaux, et des interventions de ceux-ci au sein du restaurant scolaire.

Communication

L'école sera le relais entre les parents et les acteurs de projets. Valoriser les actions mises en œuvre au restaurant scolaire, périscolaire et école pour réduire les déchets par le biais de la presse locale.

La Guierche

La journée citoyenne, avec un peu plus de 160 participants pour cette troisième édition est devenue une fête et c'est bien le plus important dans le phénomène. Neuf heures précises, l'excitation est à son comble. Les équipes, après café et briefing se dispersent pour 3h00 de travail.

Les horaires sont précis car l'heure du déjeuner est mise à profit pour couper le ruban **d'inauguration du terrain multi-activités** et prendre la photo de groupe avec la plupart des participants. Le déjeuner toujours très convivial est l'occasion de présenter l'Observatoire De l'Action Sociale (ODAS) qui contribue à la promotion des journées citoyennes en France. Grâce à eux,

plus de 1000 communes pratiquent cette forme de fraternité.

L'après-midi, il faut clore les chantiers assez tôt et nous retrouver tous pour installer les petites chèvres dans la bergerie fraîchement aménagée. La « fête » se termine par un verre de l'amitié et plein d'idées pour la prochaine édition.

Chaque Journée Citoyenne est l'occasion pour nous d'étendre le réseau de nos sentes piétonnes. Après la liaison déjà réalisée vers Souillé en 2016, nous avons posé les jalons, conjointement avec Joué l'Abbé, pour relier nos deux villages dès 2018. De même, le nouveau lotissement rue Des Chênes sera relié avec les services du centre bourg.

